



UNIVERSITÉ
de Cergy-Pontoise

Commission de la formation et de la vie universitaire
Séance du 24 juin 2019

Délibération n°9

Portant approbation **des subventions FSDIE proposées par la commission vie étudiante**

Vu l'article 712-6-1 du code de l'éducation,

Vu la circulaire n°2011-1021 du 3 novembre 2011 du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche portant sur la vie étudiante et le développement de la vie associative et des initiatives étudiantes,

Vu l'avis de la commission « vie étudiante » du 21 juin 2019,

Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,

Considérant que la vie étudiante à l'UCP fait partie intégrante du projet de l'établissement,

Considérant que les projets portés par les étudiants interviennent dans les domaines de la culture, du sport, de l'environnement, de la solidarité et de l'engagement citoyen,

Considérant qu'à ce titre les associations étudiantes peuvent obtenir une aide financière par l'intermédiaire du Fonds de soutien et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) de l'UCP,

Considérant qu'il revient à la commission de la formation et de la vie universitaire d'approuver les subventions FSDIE proposées par la commission vie étudiante,

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

Vote

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 6

Nombre de membres représentés : 7

Membres absents et non représentés : 19

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Non-participation : 0

Article 1 : approuve les subventions proposées aux associations étudiantes par la commission vie étudiante, telles qu'annexées à la présente délibération.

Article 2 : La directrice générale des services et l'agent comptable de l'université sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Article dernier : La présente délibération sera transmise à la rectrice de l'académie de Versailles, Chancelière des universités, et entrera en vigueur à compter de sa publication.

Le président de la commission
de la formation et de la vie universitaire,



Patrick COURILLEAU

Transmis au rectorat le : 22 juillet 2019
Publié le : 23 juillet 2019

Annexe délibération n°9 – Subventions FSDIE – CFVU 24.06.19

ASSOCIATIONS	Objet	Lieu	Date	Coût en euros	Subvention demandée	Subvention directe	Subvention indirecte
BDE Sc PO	WEI 2019	L'ardennais	Du 04 au 06/10/2019	21 351,48 €	5 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €
St GermUN Society - Sc Po	Conférence « International Model NATO : Simulation OTAN	Washington DC - USA	Du 14 au 17 février 2020	5 861,60 €	2 200,00 €	1 250,00 €	0,00 €
AEVA	Campagne de fouilles 2019	Site archéologique de Genainville	Du 05/08 au 06/09/2019	13 307,00 €	5 500,00 €	3 000,00 €	0,00 €
World Sc Po	Journée d'intégration	St Germain en Laye	08/09/2019	949,35 €	483,10 €	300,00 €	0,00 €
KIWIDREAM	Bienven'UCP : Taureau mécanique+ Glaces	Chênes	19/09/2019	1 245,00 €	1 245,00 €	1 000,00 €	0,00 €
PORTALIS	Portation Day	Chênes	25/10/2019	658,00 €	600,00 €	500,00 €	0,00 €
	Livret d'accueil	Chênes	sept-19	540,00 €	500,00 €	400,00 €	0,00 €
St Germ'Infos	Journal des associations	IEP - St Germain en Laye	sept-19	497,90 €	497,90 €	250,00 €	0,00 €
REMED	WEI 2019	62760 Warlincourt-lès-Pas	Du 25 au 27/10/2019	12 652,00 €	2 700,00 €	2 700,00 €	0,00 €
Bienven'UCP 2019	Enveloppe prévisionnelle pour le financement/remboursement des animations associatives validées par le comité de pilotage sur présentation de devis ou facture						5 000,00 €
						10 900,00 €	5 000,00 €
					TOTAL FSDIE	15 900,00 €	